

## Règles d'éligibilité aux tournois des Retraités

2019-2020

### Tournois :

Sauf pour les tournois des retraités des Démons d'Alma et de la brosse d'argent de Kénogami, toutes les équipes composées de joueurs âgés de 50 ans et plus, en totalité, peuvent s'inscrire à chacun des tournois des retraités régionaux. Ils devront respecter les règlements édictés lors de ces tournois, pour la composition des équipes, entre autre. Le nombre d'équipes pouvant s'inscrire est laissé à la discrétion de chacun des clubs. **(Voir la version du 24 avril 2019, des règlements des tournois régionaux des ligues de retraités (e) du Saguenay-Lac-St-Jean).**

### Tournoi d'Alma :

Pour le tournoi d'alma dont le nombre d'équipe est limité à 3, pour l'instant, certaines règles spéciales d'éligibilité s'appliquent :

La priorité sera accordée aux équipes composées à **100% de joueurs évoluant dans les ligues de jour du club (retraités)**. Seront considérées ensuite les équipes composées de 3,2,1 joueurs évoluant dans les ligues de jour du club (retraités).

Il y aura tirage au sort parmi les équipes, s'il y a plus de 3 équipes, composées à 100% de joueurs de la ligue de jour, qui s'inscrivent.

Reconnaissance de participation à la ligue de jour (retraités).

La ligue des retraités évolue à raison de 2 jours par semaine soit les lundis et mercredis. Pour être reconnu comme faisant parti de la ligue de jour, un joueur doit évoluer, au minimum, un jour sur 2 par semaine. Il devra se présenter à 75% des parties à l'horaire du calendrier.

### ***Procédure du tirage au sort :***

Chaque capitaine recevra 4 billets par tournoi des retraités auquel il a participé, depuis le début de la saison en cours. Il y aura donc possibilité, pour un capitaine d'accumuler 12 billets, soit 4 pour le tournoi de Dolbeau-Mistassini, 4 billets pour celui de Chicoutimi et 4 pour celui de Roberval. Les autres capitaines n'ayant participé à aucun tournoi recevront 1 billet.

S'il y a moins de 3 équipes composées à 100% de joueurs de la ligue de jour qui s'inscrivent, l'équipe ou les 2 équipes composées à 100% de joueurs de la ligue de jour seront inscrites au tournoi. Il y aura tirage au sort parmi les autres équipes qui seront composées d'abord de 3 joueurs de la ligue de jour (retraités) et ainsi de suite jusqu'à un joueur. Puis les autres équipes seront considérées s'il y a encore de la disponibilité.

### **Tournoi de Kénogami :**

Pour le tournoi de Kénogami, dont le nombre est limité à 4 équipes, la procédure de tirage au sort sera la même que celle du tournoi d'Alma.

N.B. Les capitaines auront la responsabilité d'inscrire tous les joueurs de leur équipe, sur les feuilles d'inscriptions affichées sur le babillard du club, en respectant les dates limites imposées pour chacun des tournois. L'organisation ne se tient pas responsable d'un oubli menant à la non-inscription d'une équipe.